



# Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation éventuelle d'une évaluation environnementale

## Article R. 122-3-1 du code de l'environnement

Ce formulaire sera publié sur le site internet de l'autorité chargée de l'examen au cas par cas.

Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative.

Ce document est émis par le ministère en charge de l'écologie.

Ce formulaire peut se remplir facilement sur ordinateur. Si vous ne disposez pas du logiciel adapté, vous pouvez télécharger Adobe Acrobat Reader gratuitement [via ce lien](#)

Cadre réservé à l'autorité chargée de l'examen au cas par cas

Date de réception : 19-03-2025 /

Dossier complet le : 19-03-2025 /

N° d'enregistrement : 002168/KK P

### 1 Intitulé du projet

Projet d'installation d'une nouvelle presse-cisaille - Recup'39 - SAINT-CLAUDE.

### 2 Identification du (ou des) maître(s) d'ouvrage ou du (ou des) pétitionnaire(s)

#### 2.1 Personne physique

Nom

Prénom(s)

#### 2.2 Personne morale

Dénomination

RECUP'39

Raison sociale

RECUP'39

N° SIRET

39012779300037

Type de société (SA, SCI...)

Societes

Représentant de la personne morale ☐ Madame

☒ Monsieur

Nom

DA SILVA

Prénom(s)

Michel

### 3 Catégorie(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet

| N° de catégorie et sous-catégorie                                         | Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la catégorie<br>(Préciser les éventuelles rubriques issues d'autres nomenclatures (ICPE, IOTA, etc.)) |
|---------------------------------------------------------------------------|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| 1.Installations classées pour la protection de l'environnement (ICPE), 1A |                                                                                                                                                                      |

#### 3.1 Le projet fait-il l'objet d'un examen au cas par cas dans le cadre du dispositif prévu aux I et II de l'article R.122-2-1 du code de l'environnement ? (clause-filet) ?

☐ Oui ☒ Non

#### 3.2 Le projet fait-il l'objet d'une soumission volontaire à examen au cas par cas au titre du III de l'article R.122-2-1 ?

☐ Oui ☒ Non

### 4 Caractéristiques générales du projet

Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire.

#### 4.1 Nature du projet, y compris les éventuels travaux de démolition

La société RECUP'39 est spécialisée dans la collecte, le stockage, le traitement et la valorisation de matières. Elle exploite actuellement un site de tri, transit, regroupement de déchets industriels, et de démantèlement de VHU sur la commune de Saint-Claude. Ce site est soumis à autorisation au titre de la réglementation ICPE et est couvert par l'arrêté préfectoral d'autorisation du 23 juillet 2002.

Afin d'améliorer son processus de traitement des VHU, Recup'39 s'est équipée d'une nouvelle presse-cisaille plus performante. Ce nouvel équipement permet notamment à l'exploitant de réduire le volume des VHU dépollués et broyés, contribuant à réduire ainsi le nombre de transport par poids-lourd vers la filière de valorisation.

Avec cette nouvelle presse-cisaille, Recup'39 traite en moyenne 17 tonnes de déchets par jour (en incluant la broyeuse à bois déjà existante), dépassant ainsi le seuil de l'autorisation au titre de la rubrique 2791.

Concernant les travaux, la presse-cisaille a été installée au fond du site dans un espace alors encore inoccupé, mais déjà terrassé depuis la création du site. Une dalle béton a été créée et

#### 4.2 Objectifs du projet

Les objectifs du projet sont :

- Installation de la presse-cisaille : améliorer et optimiser la chaîne de traitement des VHU. La nouvelle presse-cisaille permet à l'exploitant un meilleur broyage des VHU dépollués. Ainsi, le nombre de trajet pour évacuer les déchets par camion-benne peut être réduit (optimisation du volume de la benne). Cela permet à la fois de réduire l'empreinte carbone engendrée par le trafic des PL, mais aussi à l'exploitant de réduire ses coûts.

- Imperméabilisation du site : actuellement, une partie du site n'est pas encore imperméabilisée. Ces travaux permettront à l'exploitant de maîtriser d'avantage les risques de pollution des sols et des eaux. En collectant les eaux pluviales de voirie au Nord du site (zone actuellement non imperméabilisée), ces dernières pourront être traitées par séparateur hydrocarbures avant leur rejet. À noter que l'organisation générale du réseau de collecte sera revue : une nouvelle zone de collecte des eaux pluviales sera créée au niveau des aires de stockage en haut du site, ou un deuxième séparateur hydrocarbures sera implanté pour traiter spécifiquement cette zone.

- Mise en place d'une rétention des eaux d'extinction incendie : actuellement, les eaux

## 4.3 Décrivez sommairement le projet

### 4.3.1 Dans sa phase travaux

Aucun travaux de demolition ne sera realise. Les travaux consisteront en :

- Impermeabilisation de la partie NORD du site
- Raccordement au reseau de collecte des eaux pluviales de voirie des zones encore non collectees
- Installation d'un nouveau separateur hydrocarbures pour le traitement de la partie haute du site
- Installation d'une retention pour les eaux d'extinction incendie avec vanne d'isolement du reseau d'eaux pluviales

A noter que la presse-cisaille est deja installee et en fonctionnement a ce jour.

L'emprise du site a evolue depuis le dossier d'autorisation initial. En effet, la zone la plus au Nord du site n'etait pas occupee au lancement de l'exploitation, bien que deja terrasee.

Aujourd'hui, l'exploitation s'est etendue sur ces zones et, a ce titre, l'exploitant a acquit en 2023 cette nouvelle parcelle afin de l'integrer au perimetre d'exploitation ICPE.

A noter qu'aucun defrichage n'a ete effectue, seule une dalle beton a ete coulee pour accueillir la presse-cisaille.

### 4.3.2 Dans sa phase d'exploitation et de démantèlement

Dans sa phase exploitation, l'activite consistera a :

- Collecter les dechets (papier/cartons/plastiques, bois, placo, ferrailles, VHU) et les stocker sur le site.
- Realiser le traitement de certains dechets : depollution des VHU, mise sous balle des dechets papier/cartons/plastiques, broyage du bois, broyage des ferrailles et VHU.
- Stockage des dechets pre-traites, puis evacuation dans des filieres de valorisation adaptees.

L'exploitant met en place un suivi strict des dechets qu'il receptionne, des traitements qu'il effectue, et des dechets qu'il reexpedie.

Dans sa phase de demantelement (cessation de l'activite), l'exploitant s'engage a remettre en etat son site :

- Evacuation et traitement des dechets et produits dangereux dans des installations specialisees et autorisees.
- Vidange, nettoyage, degazage et decontamination (inertage) des cuves ayant contenu des produits susceptibles de polluer les eaux ou de provoquer un incendie ou une explosion.

## 4.4 À quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?

① La décision de l'autorité chargée de l'examen au cas par cas devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

Actuellement : arrete prefectoral d'autorisation du 23 juillet 2002 / enquete publique du 28 janvier 2002 au 22 fevrier 2002. Dans le cadre de ce projet : nouveau dossier de demande d'autorisation environnementale et nouvelle enquete publique.

#### 4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées

| Grandeurs caractéristiques du projet            | Valeurs                                             |
|-------------------------------------------------|-----------------------------------------------------|
| Superficie totale du site<br>Surface de toiture | (11000, m <sup>2</sup> )<br>(1250, m <sup>2</sup> ) |

#### 4.6 Localisation du projet

##### Adresse et commune d'implantation

Numéro :  Voie :

Lieu-dit :

Localité :

Code postal :     BP :    Cedex :

##### Coordonnées géographiques<sup>[1]</sup>

Long. : °E ° ' " Lat. : °N ° ' "

Pour les catégories 5° a), 6° a), b) et c), 7°a), 9°a), 10°,11°a) b),12°,13°, 22°, 32°, 33°, 34°, 35°, 36°, 37°, 38°, 43° a), b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement

Point de départ : Long. : ° ' " Lat. : ° ' "

Point de d'arrivée : Long. : ° ' " Lat. : ° ' "

Communes traversées :

Précisez le document d'urbanisme en vigueur et les zonages auxquels le projet est soumis :

PLU de Saint-Claude, approuve le 29 janvier 2004. Le site se trouve en zone UYa, correspondant a zone reservee principalement aux etablissements industriels, artisanaux ou

 Joignez à votre demande les annexes n°2 à 6.

#### 4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ?

☒ Oui ☐ Non

4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage avait-il fait l'objet d'une évaluation environnementale ?

☒ Oui ☐ Non

[1] Pour l'outre-mer, voir notice explicative.

**4.7.2 Si oui, décrivez sommairement les différentes composantes de votre projet et indiquez à quelle date il a été autorisé ? En cas de modification du projet, préciser les caractéristiques du projet « avant /après ».**

Le site est actuellement couvert par l'arrete prefectoral d'autorisation du 23 juillet 2002 pour les activites suivantes : station de transit de dechets industriels provenant d'installations classees, installation de transit d'ordures menageres et autres residus urbains, stockage et recuperation d'epaves de voitures et metaux ferreux et non ferreux. En outre, le site possede egalement un recepisse de declaration n°151/2004 du 20 octobre 2004 pour l'activite de broyage du bois sous la rubrique 2260, ainsi qu'un arrete prefectoral complementaire du 21 octobre 2019 portant agrement pour le traitement des VHU.

L'installation de la nouvelle presse-cisaille induit un classement au titre de la rubrique 2791 sous le regime de l'autorisation (seuil : 10 t/j). Sur le site, le traitement des ferrailles et VHU ainsi que

## 5 Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

① Afin de réunir les informations nécessaires pour remplir le tableau ci-dessous, vous pouvez vous rapprocher des services instructeurs, et vous référer notamment à l'outil de cartographie interactive Géo-IDE, disponible sur le site de chaque direction régionale.

Le site Internet du ministère de l'environnement vous propose, dans la rubrique concernant la demande de cas par cas, la liste des sites internet où trouver les données environnementales par région utiles pour remplir le formulaire.

| Le projet se situe-t-il :                                                                                                                                        | Oui                                 | Non                                 | Lequel/Laquelle ?                                                                                                                                                                                                                                                                                     |
|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-------------------------------------|-------------------------------------|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| Dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ?                                                              | <input type="checkbox"/>            | <input checked="" type="checkbox"/> | Les ZNIEFF les plus proches sont :<br>- ZNIEFF de type I : BOIS ET FALAISES DU PLAN D'ACIER SOUS AVIGNON (430007730) a environ 15 metres au Nord du site<br>- ZNIEFF de type II : BASSE VALLEE DE LA BIENNE DE VAUX-LES-SAINT-CLAUDE A CHANCIA (430020165) a environ 15 metres au Nord du site        |
| En zone de montagne ?                                                                                                                                            | <input checked="" type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/>            | D'apres l'Observatoire des territoires, la commune de Saint-Claude est classée en zone de montagne (zonage urbanisme).                                                                                                                                                                                |
| Dans une zone couverte par un arrêté de protection de biotope ?                                                                                                  | <input type="checkbox"/>            | <input checked="" type="checkbox"/> | L'arrete de protection de biotope le plus proche est : "Corniches Calcaires Du Departement Du Jura" (FR3800859) a environ 420 metres au Nord du site.                                                                                                                                                 |
| Sur le territoire d'une commune littorale ?                                                                                                                      | <input type="checkbox"/>            | <input checked="" type="checkbox"/> | La commune de Saint-Claude n'est pas une commune littorale.                                                                                                                                                                                                                                           |
| Dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (nationale ou régionale), une zone de conservation halieutique ou un parc naturel régional ? | <input checked="" type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/>            | Le site se trouve dans le PNR du Haut-Jura (FR8000015). Les autres zones les plus proches sont :<br>- PN : "Vanoise [aire d'adhesion]" a environ 117 km au Sud du site<br>- PNM : "Cap Corse Et Agriate" a environ 407 km au Sud du site<br>- PNN : "Haute Chaîne du Jura" a environ 12 km a l'Est du |

| Le projet se situe-t-il :                                                                                                                                    | Oui                                 | Non                                 | Lequel/Laquelle ?                                                                                                                                                                                                                                                                                                          |
|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-------------------------------------|-------------------------------------|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| Sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?                                             | <input type="checkbox"/>            | <input checked="" type="checkbox"/> | Le Jura possède un plan de prévention du bruit dans l'environnement (PPBE) de 2eme generation dont les cartes strategiques de bruit ont ete approuvees par arrete prefectoral l 8 janvier 2013.<br>D'apres les donnee disponibles sur le site internet de la Prefecture du Jura, le site n'est pas situe en zone de bruit. |
| Dans un bien inscrit au patrimoine mondial ou sa zone tampon, un monument historique ou ses abords ou un site patrimonial remarquable ?                      | <input type="checkbox"/>            | <input checked="" type="checkbox"/> | Les plus proches sont :<br>Bien inscrit au patrimoine mondial : "Sites palafittiques prehistoriques autour des Alpes" a environ 21 km au Nord du site<br>Monument historique ou ses abords : "Carriere de Chassal" a environ 2.2 km au Sud-Ouest du site<br><del>Site patrimonial remarquable de Saint-Claude</del>        |
| Dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?                                                                                                 | <input type="checkbox"/>            | <input checked="" type="checkbox"/> | D'apres la cartographie du Comite Departemental Zones Humides du Jura, le site ne se trouve pas dans une zone humide ayant fait l'objet d'une delimitation.                                                                                                                                                                |
| Dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPRN) ou par un plan de prévention des risques technologiques (PPRT) ? | <input checked="" type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/>            | La commune de Saint-Claude est concernee par un PPRi de la Bienne et du Tacon, approuve par arrete prefectoral le 30 novembre 1998.<br>Toutefois, le site ne se situe pas en zone a risque                                                                                                                                 |
| Si oui, est-il prescrit ou approuvé ?                                                                                                                        | <input checked="" type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/>            | /                                                                                                                                                                                                                                                                                                                          |
| Dans un site ou sur des sols pollués ?                                                                                                                       | <input type="checkbox"/>            | <input checked="" type="checkbox"/> | D'apres la cartographie du BRGM (Infoterre), le site n'est pas situe dans un site ou sur des sols pollues. Le site pollue le plus proche est reference sous le code SSP000921401 se trouve a environ 800 metres au Sud-Ouest du site.                                                                                      |
| Dans une zone de répartition des eaux ?                                                                                                                      | <input type="checkbox"/>            | <input checked="" type="checkbox"/> | Le site n'est pas dans une zone de repartition des eaux du bassin Rhone-Mediterranee.                                                                                                                                                                                                                                      |
| Dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à la consommation humaine ou d'eau minérale naturelle ?                                | <input checked="" type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/>            | Le site se trouve dans le perimetre de protection du captable d'eau potable de la Source Niet situe sur la commune de Avignon-les-Saint-Claude.                                                                                                                                                                            |
| Dans un site inscrit ?                                                                                                                                       | <input type="checkbox"/>            | <input checked="" type="checkbox"/> | Le site inscrit le plus proche est : " TERRAIN EN CONTREBAS DU C.D. 303 A ST-CLAUDE" a environ 2.8 km au Nord-Est du site.                                                                                                                                                                                                 |

| Le projet se situe-t-il dans ou à proximité : | Oui                      | Non                                 | Lequel et à quelle distance ?                                                                                                                                                                                                                                                                                               |
|-----------------------------------------------|--------------------------|-------------------------------------|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| D'un site Natura 2000 ?                       | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | Le site est en bordure des sites Natura 2000 suivant :<br>- ZSC (Directive Habitats) : "Vallées et cotes de la Bienne, du Tacon et du Flumen" - FR4301331, a environ 40 m au Nord du site,<br>- ZPS (Directive Oiseaux) : "Vallée et cotes de la Bienne, du Tacon et du Flumen" - FR4312012, a environ 40 m au Nord du site |
| D'un site classé ?                            | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | Le site classe le plus proche est : " GORGES DU FLUMEN" a environ 3.8 km au Sud-Est du site.                                                                                                                                                                                                                                |

## 6 Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine au vu des informations disponibles

### 6.1 Le projet est-il susceptible d'avoir les incidences notables suivantes ?

Veuillez compléter le tableau suivant :

| Incidences potentielles |                                                                                                | Oui                                 | Non                                 | De quelle nature ? De quelle importance ?<br>Appréciez sommairement l'impact potentiel                                                                                                                               |
|-------------------------|------------------------------------------------------------------------------------------------|-------------------------------------|-------------------------------------|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| Ressources              | Engendre-t-il des prélèvements d'eau ?<br>Si oui, dans quel milieu ?                           | <input checked="" type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/>            | Le site est raccorde au reseau public d'alimentation en eau potable. Les eaux utilisees le sont uniquement pour des usages sanitaires ou domestiques : il n'y a pas d'utilisation d'eau pour des usages industriels. |
|                         | Impliquera-t-il des drainages/ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ? | <input type="checkbox"/>            | <input checked="" type="checkbox"/> | Le site est raccorde au reseau public d'eau potable. Aucun drainage ou modification des masses d'eau souterraines n'est donc a prévoir.                                                                              |
|                         | Est-il excédentaire en matériaux ?                                                             | <input type="checkbox"/>            | <input checked="" type="checkbox"/> | Le projet ne comprend aucune phase de demolition. Il ne sera donc pas excedentaire en materiaux.                                                                                                                     |
|                         | Est-il déficitaire en matériaux ?                                                              | <input checked="" type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/>            | Aucun remblais n'est prevu dans le cadre du projet. Toutefois, dans le cadre de l'impermeabilisation des sols, des enrobes seront apportees de l'exterieur du site.                                                  |
|                         | Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?                         | <input type="checkbox"/>            | <input checked="" type="checkbox"/> | Le projet ne prévoit pas l'utilisation de ressources naturelles du sol ou du sous-sol.                                                                                                                               |

| Incidences potentielles |                                                                                                                                                                                           | Oui                                 | Non                                 | De quelle nature ? De quelle importance ?<br>Appréciez sommairement l'impact potentiel                                                                                                                                                                                                                                                                                                                              |
|-------------------------|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-------------------------------------|-------------------------------------|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| Ressources              | Est-il en adéquation avec les ressources disponibles, les équipements d'alimentation en eau potable/ assainissement ?                                                                     | <input checked="" type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/>            | Actuellement, le site est raccorde au reseau d'alimentation en eau potable public et au reseau d'assainissement collectif.<br>Le projet, consistant entre autres en l'implantation d'une nouvelle presse-cisaille, ne prévoit pas de modification des usages vis a vis des ressources disponibles. Il n'y aura pas d'evolution sur la consommation des ressources                                                   |
|                         | Est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?                     | <input type="checkbox"/>            | <input checked="" type="checkbox"/> | Le projet consiste en l'implantation d'une nouvelle presse-cisaille sur une installation déjà existante. La redefinition des limites de propriete et d'exploitation permettra d'integrer des zones déjà utilisees (et terrassees depuis l'installation de l'entreprise sur ce site) par l'exploitant mais non integrees dans le perimetre ICPE a ce jour. Il n'y aura donc aucune degradation ou                    |
| Milieu naturel          | Si le projet est situé dans ou à proximité d'un site Natura 2000, est-il susceptible d'avoir un impact sur un habitat / une espèce inscrit(e) au Formulaire Standard de Données du site ? | <input type="checkbox"/>            | <input checked="" type="checkbox"/> | Le projet se situe en bordure d'un site Natura 2000 : "Vallee et cotes de la Bienne, du Tacon et du Flumen" (ZPS et ZSC).<br>Toutefois, le projet consiste en une modification d'un site existant. Le projet ne sera a l'origine d'aucune destruction de la biodiversite existante ni d'aucun habitat. Aucun nouveau batiment ne sera construit. Les sols seront impermeabilises et un bassin de retention des eaux |
|                         | Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?                                                                                                      | <input type="checkbox"/>            | <input checked="" type="checkbox"/> | Le projet s'implante sur un site existant.<br>La redefinition des limites de propriete et d'exploitation permettra d'integrer des zones déjà utilisees par l'exploitant mais non integrees dans le perimetre ICPE a ce jour.<br>Le projet ne consommera donc pas d'espaces naturels, agricoles, forestiers ou maritimes.                                                                                            |
| Risques                 | Est-il concerné par des risques technologiques ?                                                                                                                                          | <input checked="" type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/>            | Le principal risque technologique du site est le risque d'incendie. Les zones concernees par ce risque sont : les stockages de dechets combustibles (papier/carton, bois, plastiques, pneus, liquides inflammables). Le site est equipe d'une detection automatique d'incendie avec report 24h/24, de moyens de lutte (poteau incendie et extincteurs) et d'une cuve permettant la retention des                    |
|                         | Est-il concerné par des risques naturels ?                                                                                                                                                | <input checked="" type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/>            | Inondation : le site n'est pas en zone inondable d'apres le PPR de Saint-Claude;<br>Seisme : risque modere;<br>Mouvement de terrain : le site est concerne par un risque de glissement de terrain entrainant une servitude d'utilite publique d'apres le PPR de Saint-Claude;<br>Retrait gonflement des argiles : modere sur la commune;                                                                            |
|                         | Engendre-t-il des risques sanitaires ?                                                                                                                                                    | <input type="checkbox"/>            | <input checked="" type="checkbox"/> | L'activite du site consiste en la recuperation, le traitement ou transit et l'evacuation de dechets (hors DASRI). Il n'engendre donc pas de risques sanitaires.                                                                                                                                                                                                                                                     |
|                         | Est-il concerné par des risques sanitaires ?                                                                                                                                              | <input type="checkbox"/>            | <input checked="" type="checkbox"/> | Le site se trouve dans une zone industrielle. Il n'est pas concerne par des risques sanitaires.                                                                                                                                                                                                                                                                                                                     |

| Incidences potentielles |                                                | Oui                                 | Non                                 | De quelle nature ? De quelle importance ?<br>Appréciez sommairement l'impact potentiel                                                                                                                                                                                                                                                 |
|-------------------------|------------------------------------------------|-------------------------------------|-------------------------------------|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| Nuisances               | Engendre-t-il des déplacements/des trafics ?   | <input checked="" type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/>            | Le trafic engendre par les activités de Recup'39 concerne principalement la circulation des PL qui amènent ou évacuent les déchets. Pour rappel, l'installation de la presse cisaille permet de mieux compacter les VHU à l'intérieur des bennes et donc de réduire le trafic PL. Le trafic est de l'ordre de 20 PL et 10 VL par jour. |
|                         | Est-il source de bruit ?                       | <input checked="" type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/>            | La presse-cisaille et la manipulation des métaux est source de bruit. Une mesure a été réalisée après implantation de la presse cisaille. Les résultats (annexe 2) sont conformes à la réglementation.                                                                                                                                 |
|                         | Est-il concerné par des nuisances sonores ?    | <input checked="" type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/>            | Le site se trouvant dans une zone industrielle, il est concerné par le bruit émis par les installations voisines.                                                                                                                                                                                                                      |
|                         | Engendre-t-il des odeurs ?                     | <input type="checkbox"/>            | <input checked="" type="checkbox"/> | Les déchets collectés sur le site ne sont pas sources d'odeurs.                                                                                                                                                                                                                                                                        |
|                         | Est-il concerné par des nuisances olfactives ? | <input type="checkbox"/>            | <input checked="" type="checkbox"/> | Le site n'est pas concerné par des nuisances olfactives de son voisinage.                                                                                                                                                                                                                                                              |
|                         | Engendre-t-il des vibrations ?                 | <input type="checkbox"/>            | <input checked="" type="checkbox"/> | L'activité n'est pas génératrice de vibrations.                                                                                                                                                                                                                                                                                        |
|                         | Est-il concerné par des vibrations ?           | <input type="checkbox"/>            | <input checked="" type="checkbox"/> | Le site n'est pas concerné par des vibrations du voisinage.                                                                                                                                                                                                                                                                            |
|                         | Engendre-t-il des émissions lumineuses ?       | <input checked="" type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/>            | Les seules émissions lumineuses du site sont dues aux éclairages du site. À noter que ces derniers ne fonctionnent qu'en période d'activité (extinction la nuit).                                                                                                                                                                      |
|                         | Est-il concerné par des émissions lumineuses ? | <input checked="" type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/>            | Le site est concerné par les émissions lumineuses des autres installations présentes dans la zone industrielle.                                                                                                                                                                                                                        |
|                         | Engendre-t-il des rejets dans l'air ?          | <input checked="" type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/>            | Les rejets atmosphériques engendrés par l'installation seront causés par le trafic de PL, VL et engins, le fonctionnement de la presse-cisaille (fioul) et le fonctionnement de la chaudière (fioul).                                                                                                                                  |
| Émissions               | Engendre-t-il des rejets liquides ?            | <input checked="" type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/>            |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                        |
|                         | Si oui, dans quel milieu ?                     | <input type="checkbox"/>            | <input type="checkbox"/>            | Aucun rejet d'eaux industrielles n'est effectué sur le site. Les seuls rejets liquides sont les eaux pluviales de voirie (traitement par séparateur hydrocarbures), de toiture, et les eaux usées sanitaires.                                                                                                                          |
|                         |                                                |                                     |                                     |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                        |

| Incidences potentielles            |                                                                                                                                             | Oui                                 | Non                                 | De quelle nature ? De quelle importance ?<br>Appréciez sommairement l'impact potentiel                                                                                                                                                                                                                                                                               |
|------------------------------------|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-------------------------------------|-------------------------------------|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| Émissions                          | Engendre-t-il des effluents ?                                                                                                               | <input type="checkbox"/>            | <input checked="" type="checkbox"/> | Aucun effluent industriel n'est engendré et rejeté par l'installation.<br>Seules les eaux pluviales de voirie, préalablement traitées par séparateur hydrocarbures, sont rejetées dans le milieu naturel.<br>Les eaux usées sanitaires sont rejetées dans le réseau d'assainissement collectif.                                                                      |
|                                    | Engendre-t-il la production de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?                                                                  | <input checked="" type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/>            | L'activité du site consiste en la récupération, le traitement, le transit et la réexpédition de déchets. Les déchets présents sur le site sont : des VHU, des liquides inflammables et fluides (y compris fluide frigorigène des climatiseurs) issus de la dépollution des VHU, des batteries, pneumatiques, plastiques, papier, carton, ferrailles, bois et placo.  |
| Patrimoine/Cadre de vie/Population | Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?                                    | <input type="checkbox"/>            | <input checked="" type="checkbox"/> | Le projet s'implante sur un site déjà existant, au sein d'une zone industrielle.<br>Le site ne se trouve pas dans une zone de protection d'un bâtiment classé, inscrit ou remarquable au titre des monuments historiques.<br>Le projet n'est également pas de nature à modifier le paysage existant.                                                                 |
|                                    | Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme, aménagements), notamment l'usage du sol ? | <input type="checkbox"/>            | <input checked="" type="checkbox"/> | Le projet s'implante sur un site déjà existant. Il n'engendrera donc aucune modification sur les activités humaines ou l'usage des sols.<br>Pour rappel, la redéfinition des limites de propriété et d'exploitation permettra d'intégrer des espaces déjà occupés par Recup'39 mais encore non intégrés dans le périmètre ICPE. Ces espaces, déjà terrassés avant .. |

## 6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets existants ou approuvés ?

☐ Oui ☒ Non

**Si oui, décrivez lesquelles :**

Les avis rendus sur projets par la MRAe Bourgogne-Franche-Comté ont été étudiés dans les communes voisines du site projet pour les années 2020 à 2024 : Longchaumois, Lamoura, Saint-Claude, Septmoncel les Molunes, Villard-Saint-Sauveur, Coyrière, Chassal-Molinges, Lavans-les-Saint-Claude, Avignon-les-Saint-Claude, Lescheres et Coteaux du Lizon.

Aucun projet dont les effets pourraient être cumulés avec ceux du projet de Recup'39 n'a été identifié.

### 6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?

☐ Oui ☒ Non

Si oui, décrivez lesquelles :

Le site se trouve a environ 18 km a vol d'oiseau de la frontiere avec la Suisse.  
Toutefois, les incidences du projet ne sont pas susceptibles d'avoir des effets en dehors des frontieres.

### 6.4 Description des principaux résultats disponibles issus des évaluations pertinentes des incidences sur l'environnement requises au titre d'autres législations applicables

Sans objet.

### 6.5 Description, le cas échéant, des mesures et caractéristiques du projet susceptibles d'être retenues ou mises en œuvre pour éviter ou réduire les effets négatifs notables du projet sur l'environnement ou la santé humaine (en y incluant les scénarios alternatifs éventuellement étudiés) et permettant de s'assurer de l'absence d'impacts résiduels notables. Il convient de préciser et de détailler ces mesures (type de mesures, contenu, mise en œuvre, suivi, durée).

Le projet s'implante sur un site existant et déjà autorisé, au sein d'une zone industrielle. Il consiste, entre autres, à implanter une nouvelle presse-cisaille pour le traitement de VHU dépollués. Le projet permettra également de redéfinir les limites d'exploitation, d'améliorer la gestion du risque de pollution en imperméabilisant l'intégralité du site, d'améliorer la gestion des eaux pluviales en implantant un séparateur hydrocarbures supplémentaire et en retravaillant les réseaux de collecte avec l'implantation notamment d'une retenue des eaux pluviales, et d'implanter une solution de retenue des eaux d'extinction incendie.

Le site est équipé d'une détection automatique d'incendie avec report 24h/24 à l'exploitant. Un poteau incendie (de débit minimum 60 m<sup>3</sup>/h) a été implanté à l'entrée du site. Les eaux d'extinction incendie seront, à l'issue du projet, collectées (a priori dans une cuve enterrée, à confirmer).

Le projet ne sera pas à l'origine de destruction d'habitat ou de biodiversité existante puisqu'il s'implante sur un site existant : les impacts du projet ne seront donc pas significatifs notamment sur le site Natura 2000 situé en bordure du site.

L'activité du site n'est pas consommatrice d'eau (usage sanitaires et domestique uniquement). Le site est raccordé au réseau d'eau public et au réseau d'assainissement collectif. Seules les

## 7 Auto-évaluation (facultatif)

① Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une évaluation environnementale ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

Le projet consiste en l'implantation d'une nouvelle presse-cisaille sur une site déjà existant, situé au sein d'une zone industrielle.

Ce nouvel équipement permettra de mieux compacter les VHU dans les bennes et donc d'optimiser le transport par PL. L'emprise du site est augmentée d'environ 2500 m<sup>2</sup> : cette augmentation correspond à des zones déjà occupées par l'exploitant depuis plusieurs années, mais non incluses dans le périmètre ICPE initial. Aucun défrichement n'a été fait pour occuper cette nouvelle zone qui était déjà terrassée.

Dans le cadre de ces nouveaux aménagements, la gestion des eaux pluviales sera améliorée (imperméabilisation, collecte et traitement des EP). La gestion du risque incendie sera

## 8 Annexes

### 8.1 Annexes obligatoires

| Objet |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                |                          |
|-------|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|--------------------------|
| 1     | Document CERFA n°14734 intitulé « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - <b>non publié</b> .                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                              | <input type="checkbox"/> |
| 2     | Si le projet fait l'objet d'un examen au cas par cas dans le cadre du dispositif prévu aux I et II de l'article R.122-2-1 du code de l'environnement (clause filet), la décision administrative soumettant le projet au cas par cas.                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                           | <input type="checkbox"/> |
| 3     | Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe).                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                              | <input type="checkbox"/> |
| 4     | Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain.                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                 | <input type="checkbox"/> |
| 5     | Un plan du projet ou, pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux catégories 5° a), 6° a), b) et c), 7° a), 9° a), 10°, 11° a), b), 12°, 13°, 22°, 32°, 33°, 34°, 35°, 36, 37°, 38°, 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement un projet de tracé ou une enveloppe de tracé                                                                                                                                                                                                                                                                            | <input type="checkbox"/> |
| 6     | Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux 5° a), 6° a), b) et c), 7° a), 9° a), 10°, 11° a), b), 12°, 13°, 22°, 32°, 33°, 34°, 35°, 36, 37°, 38°, 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau | <input type="checkbox"/> |
| 7     | Si le projet est situé dans un site Natura 2000, un plan de situation détaillé du projet par rapport à ce site. Dans les autres cas, une carte permettant de localiser le projet par rapport aux sites Natura 2000 sur lesquels le projet est susceptible d'avoir des effets.                                                                                                                                                                                                                                                                                                                  | <input type="checkbox"/> |

① Veuillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent.

| Objet |  |                          |
|-------|--|--------------------------|
| 1     |  | <input type="checkbox"/> |
| 2     |  | <input type="checkbox"/> |
| 3     |  | <input type="checkbox"/> |
| 4     |  | <input type="checkbox"/> |
| 5     |  | <input type="checkbox"/> |

## 9 Engagement et signature

Je certifie sur l'honneur avoir pris en compte les principaux résultats disponibles issus des évaluations pertinentes des incidences sur l'environnement requises au titre d'autres législations applicables ☒

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus ☒

Nom DA SILVA

Prénom Michel

Qualité du signataire Gerant

## À Saint-Claude

Fait le 18-03-2025 /

Signature du (des) demandeur(s)